

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 19 JUIN 2019

ADHÉRENTS PRÉSENTS

Représentants employeurs – adhérents présents

Jean CESBRON, CDC HABITAT
Gaëlle MARTIN, ATELIERS DES 2 RIVES
Anne-Claire PERIN, BP GRAND OUEST
Gildas CHOBLET, UNION BASKET
LOGNE
Pascal GOUHIER, COPAGEX
Véronique ALLAIS, LEGADIS U EXPRESS
Damien MOSTEIRO, LONE STONE
Aurelle DECOSTER, UIMM 44

Yvan DANET, ASSO. MAISON DES AGES
ET DES CULTURES
Micheline CHASSERIEAU, ASSO.
MAISON DES AGES ET DES CULTURES
Jean-Luc CADIO, BERJAC
Franck LEBEAU, GE SPORT 44,
PROFESSION SPORT 44
Denis CHEREAU, Banque TARNEAUD
Aline BRECHEMIER, TOP FORME

Anne-Stéphanie, MEDEF 44
Gwendal BAREAUD, FELIX SANTE
Joseph BRULE, STE D'EXPL° DES ETS
BRULE
Catherine QUERARD, MARAMU
Maxime GENTILS, ADMR
Jérôme DUCHESNE, SYD INTEGRATION

Administrateurs collègue salariés présents :

Auréliе GUILLOU, AMBULANCE
BRETAGNE, CGT
Sébastien ALIX, EOS France, CFTC
Yves MADELINE, SERIS SECURITY,
CFDT

Brigitte ROQUET, CGT CHEMINOTS DE
NANTES, CGT
Thierry MARTIN, CGT FO
Laurent DELOISON, POLE EMPLOI, CFE
CGC

Pascal LE ROY, CREDIT MUTUEL LACO,
CFE CGC
Catherine VIVIER, MMA, CGT

INVITÉS

Isabelle MARTIN, CAC, TGS France Audit,
membre du groupe SOREGOR
Serge-Eric BERTUCAT, DAF, SSTRN
Xavier DEPARIS, Dir. filière prévention,
SSTRN

Eric PAYEN DE LA GARANDERIE, Dir. de
la communication, SSTRN
Emmanuel TRETOUT, Dir. SI, SSTRN

Vigrine BORDIER, DRH, SSTRN
Hélène BRICAUD, Attachée de direction,
SSTRN

L'an deux mille dix-neuf, le 19 juin à 16h30 les membres de l'assemblée générale de l'association Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) se sont réunis au siège 2 rue Linné à Nantes.

Chaque participant entre en séance et signe la feuille de présence tant à titre personnel qu'à titre de mandataire et reçoit les bulletins de vote pour participer aux délibérations.

Documents transmis préalablement à la réunion :

- Rapport d'activité 2018
- Rapports du Commissaire aux comptes

Documents projetés en séance :

« Support de présentation de la séance »

M. CESBRON, président du SSTRN, ouvre la séance à 17h. Il remercie les personnes présentes.

Mme PERIN et M. DUCHESNE sont désignés scrutateurs.
Mme BRICAUD est désignée secrétaire de séance.

Les participants sont informés de l'enregistrement de la séance afin de faciliter la rédaction du procès-verbal par la secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

M. CESBRON énonce l'ordre du jour de l'assemblée :

- Démarche socle commun
- Rapport moral du Président et rapport d'activité de l'année 2018
- Rapport financier 2018
- Rapport du Commissaire aux comptes 2018
- Budget 2019
- Pouvoirs pour les formalités
- Vote des résolutions
- Proclamation des résultats

DÉMARCHE SOCLE COMMUN

M. CESBRON présente le travail conduit avec un cabinet conseil au niveau national par Présanse sur l'harmonisation d'un socle commun de l'offre de services des SSTI en direction de leurs adhérents, dans la perspective de la future réforme.

Il rappelle les quatre missions des SSTI : l'action en entreprise, la surveillance de l'état de santé, le conseil, la traçabilité et la veille sanitaire. Une enquête Harris Interactive initiée par Présanse révèle que 4 dirigeants sur 10 seulement connaissent chacune des missions des SSTI.

Ce travail, engagé par les 240 SSTI, sera mené d'ici la fin de l'année 2019 avec pour ambition de repartir des besoins des entreprises et des salariés, d'harmoniser l'offre de services et de structurer l'action des services pour la rendre plus lisible et compréhensible par les entreprises.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2018

Le président présente le rapport moral 2018.

Après avoir salué le travail accompli par les équipes en interne, le président rappelle les principaux événements de l'année 2018, notamment la validation du projet associatif 2017-2018 à l'Assemblée Générale de juin 2018, l'obtention du premier niveau de l'audit Certification Amexist en novembre et le départ de M. BADI, directeur général, fin 2018. Il précise qu'un nouveau directeur général rejoindra le Service le 1^{er} juillet 2019.

Il souligne également l'implication du SSTRN auprès des fédérations régionale et nationale (Présanse) et du groupement Castiglione (groupe de travail des 8 plus gros SSTI de France).

M. CESBRON présente ensuite le rapport d'activité 2018.

- Quelques chiffres :
 - 23 968 établissements adhérents
 - 280 000 salariés suivis
 - 1 895 nouvelles adhésions
 - 90 387 examens complémentaires
- Suivi individuel :
 - Baisse du suivi périodique
 - Stabilité du suivi apériodique



- Prévention collective :
 - 10 680 fiches d'entreprise (taux de couverture de 45% des adhérents)
 - 8 057 interventions
 - 30% des actions en milieu travail sont des études de poste
 - 79,5% des salariés travaillent dans une entreprise dotée d'une fiche d'entreprise
 - 15,6% des entreprises ont bénéficié d'une action en milieu de travail

- Autres chiffres :
 - 1 743 inaptitudes
 - 232 dossiers suivis par la cellule maintien dans l'emploi
 - 592 entretiens conduits par le service social du travail
 - 151 actions des psychologues auprès des entreprises

RAPPORT FINANCIER 2018

M. BERTUCAT, directeur administratif et financier, présente le rapport financier.

| | 2016 | 2017 | 2018 Bud | 2018 |
|---|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
| Ressources facturées - Chiffre d'affaires | 25 650 K€ | 26 256 K€ | 26 523 K€ | 26 885 K€ |
| Produits d'exploitation | 26 476 K€ | 27 112 K€ | 26 990 K€ | 27 512 K€ |
| Charges de fonctionnement | 3 666 K€ | 3 594 K€ | 3 719 K€ | 4 096 K€ |
| Impôts et taxes | 1 064 K€ | 1 108 K€ | 1 067 K€ | 1 149 K€ |
| Charges de personnel (dont CICE) | 18 850 K€ | 19 468 K€ | 20 127 K€ | 20 626 K€ |
| Autres charges d'exploitation | 1 576 K€ | 1 553 K€ | 1 676 K€ | 1 501 K€ |
| Résultat d'exploitation | 1 320 K€ | 1 390 K€ | 401 K€ | 141 K€ |
| % des ressources facturées | 5,15 % | 5,29 % | 1,51 % | 0,53 % |
| Résultat financier | 23 K€ | 18 K€ | 29 K€ | 4 K€ |
| Résultat courant | 1 343 K€ | 1 408 K€ | 429 K€ | 146 K€ |
| % des ressources facturées | 5,24 % | 5,36 % | 1,62 % | 0,54 % |
| Résultat exceptionnel | - 327 K€ | 50 K€ | 117 K€ | 590 K€ |
| Impôts sur les sociétés | 40 K€ | 325 K€ | 183 K€ | 68 K€ |
| Réserve spéciale de Participation | | 112 K€ | 51 K€ | |
| Résultat de l'exercice | 976 K€ | 1 022 K€ | 312 K€ | 667 K€ |
| % des ressources facturées | 3,80 % | 3,89 % | 1,18 % | 2,48 % |

Le résultat de l'exercice 2018 présente un résultat d'exploitation de 141 K€ et un bénéfice net de 667 K€.

Le résultat exceptionnel important est dû à la vente du centre de Bouguenais et à la reprise de provision sur le risque fiscal (M. BERTUCAT rappelle le contrôle fiscal de 2016 qui aurait pu entraîner un redressement de 700 K€ ; le Service avait provisionné 50% ; le contrôle fiscal a été abandonné en 2018).

M. CESBRON évoque une accélération des embauches et l'augmentation des effectifs sans hausse des cotisations. Il souligne les efforts de rationalisation réalisés par le Service.

M. BERTUCAT met l'accent sur l'augmentation des investissements en prévention en 2018 (18 embauches supplémentaires).



M. BERTUCAT présente ensuite le bilan comptable de l'année 2018.

- Bilan et trésorerie :
 - Augmentation du fonds de roulement (+ 23,3 %)
 - Trésorerie : - 400 K€ (- 6,6%)
 - Augmentation des dettes financières (notamment en raison de l'emprunt réalisé pour l'achat de St-Aignan)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2018

Mme MARTIN, Commissaire aux comptes, a analysé les procédures. Deux rapports ont été établis : le rapport général et le rapport spécial.

Aux termes du rapport général, l'audit a été réalisé selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments collectés sont suffisants et appropriés. Mme MARTIN certifie les comptes 2018 réguliers et sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Aux termes du rapport spécial, une seule convention règlementée a été conclue entre les membres du Conseil d'Administration et l'association au cours de l'exercice 2018, qui concerne l'indemnité mensuelle versée au président d'un demi SMIC mensuel brut, plus les charges sociales. Conformément aux statuts et à la décision du Conseil d'Administration du 15 février 2018, M. CESBRON a perçu une indemnité brute de 7 867€, plus les charges sociales pour 10,5 mois.

BUDGET 2019

M. BERTUCAT présente la grille tarifaire 2019. Aucune évolution tarifaire n'est appliquée en 2019.

Il présente ensuite le budget 2019 :

| | 2017 | 2018 | 2019 Budget |
|---|-----------------|---------------|--------------|
| Ressources facturées - Chiffre d'affaires | 25 650 K€ | 26 885 K€ | 28 841 K€ |
| Produits d'exploitation | 26 476 K€ | 27 512 K€ | 29 133 K€ |
| Charges de fonctionnement | 3 666 K€ | 4 096 K€ | 4 345 K€ |
| Impôts et taxes | 1 064 K€ | 1 149 K€ | 1 199 K€ |
| Charges de personnel (dont CICE) | 18 850 K€ | 20 626 K€ | 21 738 K€ |
| Autres charges d'exploitation | 1 576 K€ | 1 501 K€ | 1 797 K€ |
| Résultat d'exploitation | 1 320 K€ | 141 K€ | 55 K€ |
| % des ressources facturées | 5,15 % | 0,53 % | 0,19 % |
| Résultat financier | 23 K€ | 4 K€ | 3 K€ |
| Résultat courant | 1 343 K€ | 146 K€ | 57 K€ |
| % des ressources facturées | 5,24 % | 0,54 % | 0,20 % |
| Résultat exceptionnel | - 327 K€ | 590 K€ | - 24 K€ |
| Impôts sur les sociétés | 40 K€ | 68 K€ | 0 K€ |
| Réserve spéciale de Participation | | | |
| Résultat de l'exercice | 976 K€ | 667 K€ | 33 K€ |
| % des ressources facturées | 3,80 % | 2,48 % | 0,12 % |

Les ressources facturées ont augmenté de manière significative, grâce notamment au nouveau portail adhérents (extranet) qui a permis une mise à jour importante des effectifs en base.

Les charges d'exploitation ont augmenté en raison de l'accélération de la hausse des moyens, par des embauches, décidées en 2018.

Le budget 2019 présenté est à l'équilibre.

M. GOUIER (COPAGEX), ancien administrateur, évoque des problématiques par le passé de facturation des actes (hors cotisation) et de remontée d'informations. Il souhaite savoir si le contrôle du Commissaire aux comptes a permis de les identifier.

Le président indique que le Service a réalisé début 2019 un travail important sur le système d'information qui a permis d'améliorer la collecte des informations (nombre de visites, d'actions en milieu de travail...). Les tableaux de bord des équipes sont partagés et permettent une traçabilité de l'activité.

Il ajoute que la campagne d'appel des cotisations a été lancée plus tôt dans l'année, à partir des effectifs de salariés suivis déjà en base. Il souligne une accélération des processus qui a permis d'améliorer la trésorerie. Le travail d'analyse se poursuit, en prenant en compte les besoins des adhérents. Il souligne la complexité du système et les 2 000 processus de facturation qui doivent être étudiés.

M. BERTUCAT précise que les analyses auront un impact positif sur les comptes.

M. BAREAUD (FELIX SANTE) souhaite connaître les postes concernés par la vingtaine d'embauches en 2018 ainsi que le nombre d'embauches prévues en 2019.

M. CESBRON indique que les recrutements de 2018 ont concerné des médecins, des infirmiers, des ergonomes, des psychologues et des assistantes sociales.

M. DEPARIS, directeur de la filière prévention, ajoute qu'une analyse des besoins est réalisée en fonction du nombre de salariés suivis, par secteur, en lien avec les services RH et financier. Cette analyse permet une planification à un, deux et trois ans. Les recrutements sont planifiés selon les besoins identifiés et le budget.

En 2019, M. BERTUCAT précise que le Service a recruté un salarié dans les fonctions supports. La filière prévention maintient le nombre de médecins (+ 1 médecin) et accroît le nombre d'infirmiers.

VOTE DES RÉOLUTIONS

M. BERTUCAT énonce les résolutions puis présente le bulletin de vote remis aux membres de l'assemblée à leur arrivée qui sera utilisé pour voter.

Les membres de l'assemblée générale sont invités à exprimer leur vote sur les résolutions préalablement énoncées. Les deux scrutateurs veillent au bon déroulement du vote et du dépouillement.

Résolution n° 1 – Approbation des rapports moral et d'activité 2018 - Adoptée

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport d'activité 2018, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion de l'activité de l'association pour l'exercice 2018. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 12 109 | 2 998 | - |



Résolution n° 2 – Approbation des comptes 2018 - Adoptée

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion financière de l'association pour l'exercice 2018. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 11 761 | 3 346 | - |

Résolution n° 3 – Affectation du résultat 2018 - Adoptée

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir approuvé les comptes 2018 présentant un bénéfice de 667 147 € décide d'affecter ce bénéfice en report à nouveau dans son intégralité. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 11 656 | 3 346 | 105 |

Résolution n° 4 – Budget 2019 - Adoptée

« L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation du budget 2019 et de la grille de facturation, approuve lesdits éléments pour l'année 2019. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 11 761 | 3 346 | - |

Résolution n° 5 – Pouvoirs au président - Adoptée

« Tous pouvoirs sont donnés au Président ou au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal de l'AGO en vue de l'accomplissement de toutes formalités. »

| Favorables | Contres | Abstentions |
|------------|---------|-------------|
| 12 109 | - | 2 998 |

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

En conformité avec l'article 6 du règlement général de fonctionnement, les pouvoirs « blancs » reçus préalablement à la séance ont été comptabilisés dans le sens des résolutions 1 à 5 présentées par le Conseil d'Administration.

Résolutions n°1 à 5 : adoptées.

Les procès-verbaux du dépouillement des votes sont joints au présent procès-verbal.
Les rapports annuels 2018 sont annexés au présent procès-verbal dont ils font partie intégrante.

Aucune autre question n'étant posée, M. CESBRON remercie les participants de l'Assemblée de leur présence et lève la séance à 18h15.

M. Jean CESBRON
Président de séance

Mme Hélène BRICAUD
Secrétaire de séance

Annexes :

- » Rapport annuel 2018
- » Résultats des votes
- » Rapports 2018 du CAC